

Dimanche 5 mai 2024 – 7^{ème} dimanche de Pâques – année B

Première lecture : Actes des apôtres 1, 15-26

Psaume 102 (103)

Deuxième lecture : 1 Jean 4, 11-16

Évangile : Jean 17, 11b-19

Homélie

Avec le premier chapitre du livre des Actes des Apôtres, nous sommes à la naissance de l'Église, aux tout débuts de son histoire. Une Église qui, dès l'origine, a besoin de s'organiser. Non pas en vue d'intérêts temporels comme le serait par exemple – ce qui est légitime par ailleurs – une entreprise commerciale ; mais pour accomplir dans la foi, et avec générosité, la mission qui lui a été confiée par le Christ.

Or, le Christ avait envoyé douze apôtres pour qu'ils soient témoins de la Bonne Nouvelle. Mais en raison de la trahison de l'un d'entre eux, Judas, les apôtres se retrouvent seulement à onze. Peut-être auraient-ils pu, humainement parlant, poursuivre ainsi (une équipe de football n'est-elle pas composée de onze joueurs sur le terrain) ? Mais les disciples savent que le nombre de douze n'est pas anodin, qu'il a une haute portée symbolique : le chiffre de douze exprime l'universalité, comme jadis les douze tribus d'Israël. Le Seigneur l'a lui-même voulu ainsi. Et l'Église naissante a conscience que ce nombre, symbole d'universalité de la Bonne Nouvelle, fait partie du témoignage qu'elle a à rendre. Il faut donc compléter le collège des apôtres. Et c'est Matthias qui sera désigné, par tirage au sort, précise le récit des Actes. On peut certes s'étonner de cette manière de faire très humaine qu'est le tirage au sort. Mais depuis toujours le Seigneur a fait confiance aux hommes pour qu'ils exercent leurs responsabilités à partir et à l'aide des moyens qui leur sont propres ; d'autant plus que, précise encore le récit, ceux qui ont procédé à l'élection de Matthias s'en sont d'abord remis au Seigneur dans la prière, et c'est bien cela le plus fondamental.

Au cours de l'histoire de l'Église, plus tard, il y a eu différentes manières de désigner les ministres et responsables de la mission. Au Moyen-Âge, par exemple, les évêques étaient élus par le peuple, alors qu'aujourd'hui – autre contexte – ils sont désignés, puis nommés, après consultation, par le Pontife romain. Autre exemple, lorsque dans l'attente d'un évêque il faut désigner un administrateur diocésain – ce que nous venons de vivre dans notre diocèse –, l'Église a prévu une instance, le collège des consultants, qui, selon des règles précises fixées canoniquement, élit un prêtre pour qu'il exerce cet office, le temps qu'un nouvel évêque soit nommé et installé. Mais, quelles que soient les pratiques au cours des siècles, il y a une constante dans tous les modes de désignation : la prière. Avant toute nomination d'un évêque ou d'un responsable dans l'Église, ceux qui en sont chargés invoquent l'Esprit Saint. Dans le même esprit est construit le rituel des ordinations : une longue prière, avec en particulier la litanie des saints, précède la prière d'ordination, longue elle aussi. Si, au cours des mois de mai et juin, vous avez l'occasion de participer à une ordination de diacre, de prêtre ou d'évêque, surtout n'hésitez pas à vous y rendre, et observez le déroulement : rien sans la prière !

Rattachons ce principe à l'évangile de Jean que nous venons d'entendre : Jésus lui-même ne prend pas de décision importante sans s'en remettre à son Père, également dans une longue prière. En particulier, Jésus confie à son Père ses disciples, pour qu'il les garde unis, « pour qu'ils soient un » comme lui-même, le Fils, est un avec le Père. Avec la prière de Jésus, les disciples choisis par lui sont vraiment reflet de l'unité qui est en Dieu. Le témoignage de la Bonne Nouvelle est témoignage de cette unité.

Dans notre diocèse, notre paroisse, dans chacune de nos communautés, prions le Père, à l'image de Jésus lui-même. Quand nous avons à désigner quelqu'un pour exercer tel service ou telle responsabilité, invoquons d'abord l'Esprit. Car la mission de l'Église ne nous appartient pas. Si nous avons à nous organiser pour être porteurs de la Bonne Nouvelle de Jésus, ce n'est jamais pour un quelconque avantage personnel, mondain ou temporel : c'est parce que le Seigneur nous fait confiance et que Jésus, ayant prié autrefois pour ses disciples, continue de nous porter lui-même dans l'amour de son Père.

P. Hugues GUINOT